Persée

http://www.persee.fr

Morazé Charles. — Les Bourgeois conquérants, XIXe siècle

P Val

Population, Année 1958, Volume 13, Numéro 4 p. 736 - 736

Voir l'article en ligne

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et-lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir http://www.sup.adc.education.fr/bib/). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

l'étude des institutions juridiques romaines, dont on peut suivre l'évolution au cours d'une période de plus de dix siècles, depuis les premiers temps de la royauté jusqu'à la mort de Justinien, et qui, sous leur forme classique, ont si fortement influencé notre droit moderne, malgré l'éclipse qu'elles subirent, lorsque les usages des envahisseurs germaniques les eurent momentanément et partiellement submergées. Après un bref regard sur le droit canonique, l'examen détaillé de ces institutions franques, mérovingiennes et carolingiennes nous amène au début de la féodalité dont une rapide description termine cette vaste fresque historique que complète une très riche bibliographie de grande utilité, non seulement pour l'étudiant mais encore pour quiconque s'intéresse aux civilisations antiques et aux efforts qu'elles ont accomplis pour régler les relations humaines.

A. C.

Morazé Charles. Les Bourgeois conquérants, XIX° siècle [Paris], Armand Colin, 1957, in-4°, 491 p. (coll. Destins du monde)

M. a voulu nous donner une histoire de l'industrialisation, du développement commercial et de la diffusion dans le monde des techniques d'Europe occidentale. Science et progrès ont, pour cent cinquante ans, choisi les bourgeois d'Europe. Science et progrès choisissent qui les sert mieux. « Trois dates charnières nous valent d'amples tours d'horizon : 1780, avant les bouleversements de la Révolution française; 1830-1840, à la veille du grand essor des chemins de fer; 1900, enfin, à l'apogée de la conquête bourgeoise.

Un livre vivant, d'une richesse foisonnante. Nous pensons, en particulier, à la densité de ces synthèses attachantes que sont les chapitres 5 (« Le bourgeois s'installe ») et 9 (« Les nationalismes industriels »). Certes, on peut reprocher à ce « torrent » de rouler parfois, « avec les paillettes d'or des vues ingénieuses et des notations pertinentes, les alluvions plus bourbeuses des erreurs et des approximations ». Mais en fait, cet ouvrage est avant tout un « essai », un ensemble de « variations sur un thème », à la manière d'une œuvre musicale, et, à ce titre, il est bien dans l'esprit de Lucien Febvre, prématurément disparu, avant de voir se dresser le premier pilier de la collection « Destins du monde » dont il avait conçu le plan et distribué la matière.

Des réserves s'imposent cependant. Il est singulier que, dans une étude portant sur l'expansion de la classe bourgeoise, un grand chapitre n'ait pas été consacré à l'instrument de cette expansion, au régime capitaliste libéral. La banque et les techniques du crédit ont droit à d'importants développements, mais d'autres aspects sont négligés : organisation du travail, profit capitaliste, salariat.

Il faut plus encore regretter que, dans un tel sujet, la démographie n'ait pas obtenu la place qu'elle méritait — et qu'elle avait davantage reçue dans un ouvrage précédent de M., La France bourgeoise. Une page et demie pour examiner les problèmes démographiques (dans le chap X, « L'homme des villes »), c'est peu, dans près de 500 pages, à une époque de changements exceptionnels. Et la bibliographie ne mentionne ni l'Histoire de la population mondiale, de Marcel Reinhard, ni l'Histoire des populations françaises, de Philippe Ariès dont le chapitre « Populations anglaise et française du XVIII^e au XX^e siècle » se rattache directement au sujet traité par M. Les décalages dans l'expansion capitaliste, quand on passe de France en Angleterre et, à la fin du XIX^e siècle, d'Angleterre en Allemagne, s'expliquent pour une large partie par des phénomènes démographiques et leurs répercussions indirectes.